

Chapitre 2 : L'entrepreneur et l'entrepreneuriat en Algérie :

1 L'entrepreneuriat en Algérie

L'entrepreneuriat en Algérie est né grâce aux réformes engagées par les pouvoirs publics il y a un peu plus de 20 ans. C'est à partir des années 1990, suite aux changements sur tous les plans, internes et externes, que l'Algérie s'oriente vers une nouvelle organisation ayant pour pierre angulaire d'encourager et de développer l'esprit d'entreprendre.

Cependant, l'activité entrepreneuriale a pris tout son essor lorsque les entrepreneurs ont eu la liberté de créer des entreprises dans le secteur de leur choix, et ce grâce à la levée du monopole de l'État sur l'activité économique, libérant des initiatives privées où l'État a été pendant plus de 30 ans le principal entrepreneur.

Les pouvoirs publics sont désormais conscients et ont développé l'esprit d'entreprise et la culture entrepreneuriale. Ils ont assigné à des institutions publiques les tâches de concevoir des politiques spécialement ciblées sur l'entrepreneuriat.

Dans le cadre de stratégie de réforme, les autorités publiques ont mis en place des organes et des dispositifs nationaux destinés à promouvoir l'initiative individuelle et à stimuler l'activité entrepreneuriale et le goût d'entreprendre à l'image de l'ANSEJ, ANDI, CNAC, ANJEM...

« Conscients de l'importance et des enjeux qui l'entourent, les pouvoirs publics ont créé des structures de promotion, de soutien et d'accompagnement des PME/PMI, pour mieux cerner les points de faiblesses qui entravent la survie et le bon fonctionnement de ces entreprises, des centres de facilitation, des pépinières d'entreprises, des sociétés financières spécialisées (SFS) »[Gharbi. S. 2001. p10].

2 Essai sur l'histoire de l'entrepreneur en Algérie :

Dans les études historiques de l'entrepreneur en Algérie, on trouve certains auteurs qui ont essayé d'analyser l'entrepreneur Algérien depuis l'indépendance à nos jours. « Disons d'emblée que très peu d'enquêtes sociologiques ont concerné l'étude des

entrepreneurs Algériens et que depuis l'indépendance, l'ensemble des travaux concernaient plutôt la condition rurale et les travailleurs agricoles » [Madoui. M. 2012. p69].

1 Analyses de Pierre Bourdieu :

À la fin des années 1950, début des années 1960, Pierre Bourdieu a mené une enquête en Algérie, dont son ouvrage intitulé Travail et travailleurs en Algérie. Il a démonté les transformations économiques de la société Algérienne pendant la période coloniale, comme il a aussi présenté « les artisans et les petites entrepreneurs de la fin de l'époque coloniale comme de potentiels industriels de l'Algérie postindépendance » [ibid.]

Bourdieu définit l'artisan par référence implicite à l'agriculteur et au travailleur salarié. Il le caractérise par son autonomie professionnelle : l'artisan pratique lui-même son métier et dirige son entreprise. Il détermine trois groupes d'artisans :

- les artisans de basse catégorie : c'est la catégorie la plus pauvre (khammès, ouvriers, agriculteur...).
- les artisans moyens : ils sont différents par leurs origines sociales et par leur ambition de développer leur entreprise ;
- les artisans frontières : ce sont les petits patrons qui gardent leur travail en tant que salarié (sécurité du salariat) et avec l'espoir d'accroître leur statut de travailleur libre.

2 L'analyse de Jean Peneff :

À la fin des années 1970, Jean Peneff a réalisé une étude sous forme de questionnaires et d'entretiens biographiques dont l'objectif est de déterminer l'origine des entrepreneurs, leur trajectoire sociale et de décrire le processus de la création industrielle. L'auteur a fait une typologie des entrepreneurs à partir d'un échantillon de 220 individus qu'il distingue comme suit :

- Anciens négociant : ils sont d'origine du sud de l'Algérie (Mzab, Souf, Biskra, Msila) ou de l'est proche de la Tunisie et investissent dans trois branches : le textile, l'alimentaire et la chimie.

- Anciens commerçants et employés : ils viennent des marchands Kabyles ou Mzabites et ont suivi la tradition familiale. « Ils ont lancé de nouveaux produits avec un nouveau style de vente, au moyen de tournées motorisées dans les campagnes au lieu d'attendre le paysan au souk ou à la boutique. Ils se sont enrichis rapidement en une ou deux générations » [Peneff. J.1982. p67] ;

- Anciens ouvriers : Il apparaît deux types d'entrepreneur issu des classes populaires. « D'une part, des pères "grands fellahs", descendants de familles connues, chefs de tribus, possesseurs de terre (...), d'autre part, des pères tout à fait démunis, bergers ou khammès» [ibid., p.69].

Cette enquête a montré le rôle joué dans la création des entreprises par les jeunes commerçants d'origine rurale venus en ville pour étudier et obtenir un emploi salarié sans abandonner leur commerce.

3 Analyse d'Ahmed Henni et de Djilali Liabés :

Au début des années 1980 Ahmed Henni et Djilali Liabés « ont eux aussi consacré des travaux remarquables sur les patrons d'industrie en Algérie où ils ont surtout souligné le rôle du réseau familial dans la construction du capital d'entreprise et la prépondérance de l'autofinancement du capital dans la constitution du potentiel productif » [Madoui. M.2012.p69].

Les études de Djilali Liabés ont soulevé deux observations pour l'entrepreneur algérien :

- La prééminence du groupe familial : cela veut dire que l'entrepreneur Algérien n'est pas à l'image de celle de Schumpeter. Pour l'auteur, l'individu ne doit son existence (économique et sociale) qu'à sa famille définie par l'auteur comme son groupe d'appartenance
- la poly-fonctionnalité de l'entrepreneur Algérien : l'auteur a constaté que les entrepreneurs algériens sont polyvalents dans leur travail.

Pour Ahmed Henni, dans son essai d'anthropologie économique Le cheikh et le patron, la principale hypothèse avancée est que le rapport salarial ne fonctionne pas sur

le mode économique comme producteur d'un capital valeur d'échange, mais fonctionne sur le mode confrérique.

Ainsi il a donné la typologie suivante aux entrepreneurs algériens :

- l'ancien fonctionnaire
- le contraint : avec les vagues de privatisations il se met à son compte pour de petits travaux
- les immigrés : ceux qui reviennent par opportunisme ou pour cause d'expériences ratées en France par exemple
- Les héritiers d'anciennes grandes familles : après avoir perdu leur capital durant les nationalisations, ils réinvestissent dans l'industrie et les services ;
- Les jeunes entrepreneurs : soutenus par l'ANSEJ (Agence Nationale de Soutien l'Emploi des Jeunes), minoritaires, moins marqués que leurs aînés par les expériences historiques difficiles.

4. Les caractéristiques des entrepreneurs Algériens

On sait que la réussite de l'entreprise privée est généralement liée aux caractéristiques propres des créateurs d'entreprises. Pour en savoir plus sur les caractéristiques des entrepreneurs algériens une enquête a été menée par Anne Gillet et Mohamed Madoui auprès d'entrepreneurs en Algérie en 2003. « La construction de notre typologie repose sur l'analyse de contenu des entretiens effectués auprès des chefs d'entreprise rencontrés et longuement interviewés. Des thèmes principaux comme les trajectoires socioprofessionnelles et les motivations qui sous-tendent leur décision à s'engager dans la création d'entreprise sont révélateurs d'un ensemble varié de modalités d'entreprendre » [Madoui. M.2012. p 70].

Cette recherche a permis de dégager cinq types d'entrepreneurs Algériens :

- L'entrepreneur reconverti : ce sont les anciens fonctionnaires et cadres du secteur public des années 1990. Ils ont un niveau élevé de formation initial et ils ont bénéficié de formation continue.
- L'entrepreneur immigrant : ils ont migré en France et ont eu l'idée de créer une entreprise par leur propre moyen et leur expérience en France.

- L'entrepreneur héritier : ce sont tous ceux qui ont pu hériter de leur entreprise, ce qui veut dire qu'ils ont pris la relève de leur entreprise familiale ou de l'expérience de leurs parents.

- L'entrepreneur de tradition entrepreneuriale : chez ces entrepreneurs, il existe une longue expérience d'entrepreneur et une forte tradition familiale commerciale. Leur but est de faire une entreprise à vocation familiale.

- L'entrepreneur ouvrier : ce sont des entrepreneurs qui ont travaillé comme ouvrier et ont eu la chance de créer une entreprise relative à leur métier.